

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Collège PROUDHON

Les sections sportives scolaires offrent à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie en liaison avec des organismes fédéraux. L'appartenance à une section leur permet :

- de suivre une scolarité normale ;
- d'accéder à des performances sportives de meilleur niveau,



DOSSIER DE CANDIDATURE 2018-2019

NOM :

Prénom :

Classe demandée : **6^{ème}** - **5^{ème}** - **4^{ème}** - **3^{ème}**
(entourer la classe demandée)

A déposer ou à retourner au Secrétariat du Collège Proudhon

avant le 14 mai 2018 dernier délai

11, rue Léon Jouhaux - BP. 48847

25024 Besançon Cedex 4

Pour information :

- **Portes ouvertes du collège Proudhon : Samedi 24 mars 2018 de 9h00-11h30**
- **Stand info Section sportive Football : 09h00-10h30**
- **Réunion avec tous les responsables du projet (club et collège) à 10h30**

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nom du responsable légal : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Adresse mail : _____

(obligatoire pour confirmation de la date et des horaires des tests sportifs)

Etablissement ou école fréquenté actuellement : _____

Adresse de l'établissement ou de l'école : _____

Téléphone : _____

Classe suivie : CM2 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} (Cocher la case correspondante)

Langue vivante 1 : _____ (éventuellement) Langue vivante 2 : _____ (éventuellement)

Renseignements sportifs

Club : _____ N° de licence : _____

Poste généralement occupé : _____

Références : _____

Nom – Prénom – Qualité de l'éducateur : _____

Adresse mail : _____

Avis de l'éducateur sportif (état d'esprit sur et en dehors du terrain, respect de l'arbitre ...) : _____

AVIS SUR L'ELEVE

(à remplir par l'établissement ou l'école d'origine)

	Avis du Professeur principal ou du Professeur des écoles
<u>Aptitudes scolaires</u> <ul style="list-style-type: none">• Capacité d'écoute• Motivation, volonté de réussir• Persévérance• Méthode	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Nom – Prénom : Signature</p>

	Avis du CPE ou du Directeur d'école
<u>Vie scolaire</u> <ul style="list-style-type: none">• Comportement et attitude générale• Assiduité, ponctualité• Respect des règles• Respect des autres• Implication dans l'établissement ou l'école	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Nom – Prénom : Signature</p>

Avis circonstancié du professeur d'EPS ou du Professeur des écoles sur le respect des règles sportives, respect des autres et des consignes, engagement...
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Nom – Prénom : Signature</p>

Avis du Chef d'établissement ou du Directeur d'école sur la candidature de l'élève
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <p>Nom – Prénom : Signature</p>

Dossier de candidature section Football (Rentrée 2018)

Objectif : Offrir à des jeunes filles et jeunes garçons motivés des conditions de scolarisation qui leur permettent de concilier études et formation physique.

Les élèves de la section sont intégrés dans des classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ils suivent l'ensemble des cours de leur classe (y compris les cours d'EPS) et possèdent 4 heures d'entraînement hebdomadaire dans le temps scolaire.

Encadrement assuré par un éducateur titulaire d'un Brevet d'état.

Les élèves continuent, par ailleurs, à évoluer dans le club de leur choix.

Le non-respect du double projet (sportif ou scolaire) pourra remettre en cause la poursuite dans la structure et au collège.

Conditions d'admission :

- Avoir souscrit aux différentes procédures d'orientation et être orienté dans la classe souhaitée (décision du conseil de classe ou des professeurs des écoles, au 3^{ème} trimestre de l'année en cours).
- Etre retenu par la commission d'admission selon les critères suivants :

- **Tests sportifs** :



Date des tests : le mercredi 16 mai 2018 de 13h30 à 16h30 Complexe sportif de Montrapon – 1 rue de la Baume– 25000 BESANCON.

- **Dossier scolaire** :

Une commission se réunira dans l'établissement fin mai pour examiner les dossiers des candidats et établir la liste des élèves retenus. Ceux-ci seront informés de la décision par écrit.



La liste des élèves proposée par la commission sera soumise à l'Inspecteur d'Académie DASEN qui notifiera ou non la décision d'affectation au collège Proudhon.

Pièces à joindre impérativement au dossier

- Photocopies des bulletins scolaires des classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} (en fonction du niveau de classe).
- Photocopies des 2 premiers trimestres de l'année en cours, celui du 3^{ème} trimestre sera à expédier le plus tôt possible au collège Proudhon.
- Photocopie recto-verso de la licence FFF.

Dossier complet à adresser à :

**Chef d'établissement du Collège Proudhon
11, Rue Léon Jouhaux – BP. 48847
25024 BESANCON CEDEX 4**

Au plus tard le vendredi 14 mai 2018

Contact sportif : M. Jo REVEL (Enseignant coordonnateur de la section)

Mail : jorevel@aol.com - Tél : 06.75.31.53.90

Pour tous renseignements complémentaires :

Collège Proudhon – Mail : ce.0251208c@ac-besancon.fr - Tél : 03.81.80.07.22